

DECRET N° 2005-545 DU 26 AOUT 2005

Portant reversement de Monsieur Alexandre DURAND dans la catégorie des Magistrats Honoraires régis par la loi n° 2001-35 du 21 février 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 86-13 du 26 février 1986 portant statut général des Agents Permanents de l'Etat ;
- Vu** la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la Magistrature Béninoise ;
- Vu** la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-131 du 17 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme et après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 août 2005 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur Alexandre DURAND, magistrat à la retraite admis à l'honorariat Conformément aux dispositions de l'article 65 de la loi n° 83- 005 du 17 mai 1983 par décret n° 89-231 du 15 juin 1989, est reversé dans la catégorie des magistrats honoraires régis par la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la Magistrature.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 août 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme,



Dorothé C. SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MJLDH 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 19 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC -ENAM- FADESP 3 UNIPAR-
FDSP 2 INTERESSES 2 JO 1.